

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assurance-vie, un don à la portée de tous

France générosités publie le guide *Assurance-vie, un don à la portée de tous*, réalisé en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, pour informer et accompagner les français dans leur générosité. L'assurance-vie est l'un des placements préférés des français et représente un potentiel de développement considérable pour les associations et fondations. Cependant, une étude de France générosités souligne le manque d'informations et de connaissance des Français sur le sujet.

Construire sa Philanthropie

« Une association ou une fondation peut-elle bénéficier de mon assurance-vie ? Comment puis-je le faire ? A qui m'adresser ? Quelles sont les démarches ». Le guide *Assurances-vie, un don à la portée de tous* élaboré par France générosités explicite facilement et concrètement toutes les solutions à disposition du donateur pour gratifier une association ou une fondation d'intérêt général de son assurance-vie. A travers des cas pratiques et des solutions imaginatives, cet ouvrage accompagnera les donateurs dans la construction de leur projet philanthropique. [Accéder au guide](#)

Un besoin d'information du grand public sur les assurances-vie

France générosités vient de dévoiler les résultats d'une étude, réalisée par L'Obsoco : en 2020, on estime à **2,8 millions** (9 % de la population de l'enquête) le nombre de personnes qui pourraient envisager de faire des legs à des associations ou fondations, ou **de les désigner comme bénéficiaires de contrats d'assurance-vie**. Parmi eux 21% sont déjà à un stade avancé de leur réflexion.

Cependant, **19% des sondés ne savaient pas qu'il était possible de transmettre** une partie de ce que l'on possède en désignant l'association ou la fondation comme bénéficiaire.

Parmi ceux envisageant de transmettre ou ne sachant pas encore s'ils vont transmettre à une association ou fondation, on constate un défaut d'informations relatives aux modes et processus de transmission :

- 46% se déclarent assez mal ou très mal informés sur **la possibilité** de désigner des associations ou fondations comme bénéficiaires d'un contrat d'assurances-vie.
- 51% se déclarent assez mal ou très mal informés sur les **modalités pratiques** pour désigner des associations ou des fondations comme bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie.

Le guide *Assurances-vie, un don à la portée de tous* de France générosités a justement pour ambition de répondre à ce besoin de connaissance et d'information du grand public et est en accès libre sur le site www.infodon.fr

Le guide *Assurance-vie, un don à la portée de tous* est disponible sur le site internet Infodon

[Accéder au guide](#)

Contact presse

Nolwenn Poupon, Responsable études et communication

npoupon@francegenerosites.org – 01 53 36 35 25 – 06 63 96 96 50

A propos de France générosités

France générosités est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel aux générosités. Ses 110 membres sont des organisations qui œuvrent pour des causes d'intérêt général et participent directement à l'utilité sociale. Créé en 1998 à l'initiative d'associations et fondations, France générosités a pour mission de défendre les intérêts de ses membres, promouvoir et développer les générosités.